

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - HMB
du Grand Annecy

Fillière
Saint-Martin-Bellevue

Règlement graphique
PLAN A : ZONAGE

Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé
à la présente délibération du Grand Annecy du 18
décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLUi
HMB
La Présidente,
Frédérique LARDET.

ECHELLE 1:7 500	PROCÉDURES		
	Elaboration du PLUi approuvé le 18 décembre 2025		
	Modification	Modification simplifiée	Révision
Fond cadastral : Diffusion RGD 73-74 - janvier 2024			

PLUi
bioclimatique

Zones urbaines	
Zones de centralité	
Uab	Uac1
Uac2	Uah
Ubc	Ubi
Ubp	
Zones de proximité et d'habitat collectif	
Uhd	Uhs
Zones d'habitat individuel	
Ucm	Ucp
Ucs1	Ucs2
Zones de hameaux	
Uhd	Uhs
Zones d'activités économiques	
Uea1	Uea1
Uea2	Uea2d
Uem1	Uem2
Uem3	Uem4
Uem4s	Uem5
Uec	Uec
Ue3	Ue3
Uem1s	Uem3
Uem4s	Uem4s
Zones d'activités touristiques	
Ui1	Ui2
Ui3	Ui4
Ui5	Ui6
Ui7	Ui8
Ui9	Ui9
Zones U spécifiques	
Ueq	Ueq
Ueq1	Ufa
Ufv	Ugv
Uop	Uop
Zones à urbaniser	
Zones à urbaniser à vocation d'habitat	
AuA	AuAs
Zones à urbaniser à vocation économique	
AUe1	AUe2
AUe3	AUe4
Zones à urbaniser à vocation d'équipement public	
AUeqs	
Zones agricoles	
Zones agricoles	
A	
Zones agricoles à protéger pour des raisons écologiques, paysagères et pour les pâtures nécessaires au pâturage des latières	
As	
Zones agricoles d'alpage	
Aalp	
Zones agricoles permettant le développement de l'artisanat	
Ae	
Zones agricoles de centre équestre	
Al	
Zones agricoles de stockage de matériaux inertes	
Ar	
Zones naturelles	
Zones naturelles	
N	
Zones naturelles de parc urbain	
Npu	
Zones naturelles de stockage de matériaux inertes	
Nr1	Nr2
Nr3	Nr4
Zones naturelles à protéger pour des raisons écologiques	
Ns	
Zones naturelles de jardins partagés	
Nj	
Zones naturelles touristiques	
Nt1	Nt3
Nt5	Nt7
Nt9	Nt11
Nt13	Nt15
Nt17	Nt19
Nt21	
Nt2	Nt4
Nt6	Nt8
Nt10	Nt12
Nt14	Nt16
Nt18	Nt20
Autres zones naturelles	
Nc	Nct
Neal	Neq
Nfa	Ngv1
Ngv2	Nm
Np	Npv
Nsl	
Prescriptions	
Emplacements réservés superficiels au titre de l'article L 151-41 du CU*	
Emplacements réservés linéaires au titre de l'article L 151-41 du CU*	
Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU* (OAP)	
Elements de patrimoines superficiels à préserver au titre de l'article L151-19 du CU*	
Chalets d'alpage au titre des articles L151-19 et L151-23 du CU*	
Elements de patrimoines ponctuels à préserver au titre de l'article L151-19 du CU*	
Elements de patrimoines linéaires à préserver au titre de l'article L151-19 du CU*	
Lineaires de diversité commerciale au titre de l'article L151-16 du CU*	
Changement de destination au titre de l'article L151-11 du CU*	
Espaces boisés classés littoraux au titre de l'article L113-1 du CU*	
Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du CU*	
STCAL au titre de l'article L151-13 du CU*	
Zones urbaines	
Zones de centralité	
Uab	Uac1
Uac2	Uah
Ubc	Ubp
Zones de proximité et d'habitat collectif	
Uhd	Uhs
Zones d'habitat individuel	
Ucm	Ucp
Ucs1	Ucs2
Zones de hameaux	
Uhd	Uhs
Zones d'activités économiques	
Uea1	Uea1
Uea2	Uea2d
Uem1	Uem2
Uem3	Uem4
Uem4s	Uem5
Uec	Uec
Ue3	Ue3
Uem1s	Uem3
Uem4s	Uem4s
Zones d'activités touristiques	
Ui1	Ui2
Ui3	Ui4
Ui5	Ui6
Ui7	Ui8
Ui9	Ui9
Zones U spécifiques	
Ueq	Ueq
Ueq1	Ufa
Ufv	Ugv
Uop	Uop
Zones à urbaniser	
Zones à urbaniser à vocation d'habitat	
AuA	AuAs
Zones à urbaniser à vocation économique	
AUe1	AUe2
AUe3	AUe4
Zones à urbaniser à vocation d'équipement public	
AUeqs	
Zones agricoles	
Zones agricoles	
A	
Zones agricoles à protéger pour des raisons écologiques, paysagères et pour les pâtures nécessaires au pâturage des latières	
As	
Zones agricoles d'alpage	
Aalp	
Zones agricoles permettant le développement de l'artisanat	
Ae	
Zones agricoles de centre équestre	
Al	
Zones agricoles de stockage de matériaux inertes	
Ar	
Zones naturelles	
Zones naturelles	
N	
Zones naturelles de parc urbain	
Npu	
Zones naturelles de stockage de matériaux inertes	
Nr1	Nr2
Nr3	Nr4
Zones naturelles à protéger pour des raisons écologiques	
Ns	
Zones naturelles de jardins partagés	
Nj	
Zones naturelles touristiques	
Nt1	Nt3
Nt5	Nt7
Nt9	Nt11
Nt13	Nt15
Nt17	Nt19
Nt21	
Nt2	Nt4
Nt6	Nt8
Nt10	Nt12
Nt14	Nt16
Nt18	Nt20
Autres zones naturelles	
Nc	Nct
Neal	Neq
Nfa	Ngv1
Ngv2	Nm
Np	Npv
Nsl	
Prescriptions	
Emplacements réservés superficiels au titre de l'article L 151-41 du CU*	
Emplacements réservés linéaires au titre de l'article L 151-41 du CU*	
Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du CU* (OAP)	
Elements de patrimoines superficiels à préserver au titre de l'article L151-19 du CU*	
Chalets d'alpage au titre des articles L151-19 et L151-23 du CU*	
Elements de patrimoines ponctuels à préserver au titre de l'article L151-19 du CU*	
Elements de patrimoines linéaires à préserver au titre de l'article L151-19 du CU*	
Lineaires de diversité commerciale au titre de l'article L151-16 du CU*	
Changement de destination au titre de l'article L151-11 du CU*	
Espaces boisés classés littoraux au titre de l'article L113-1 du CU*	
Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du CU*	
STCAL au titre de l'article L151-13 du CU*	

